

Sèvres, le 5 mai 2009

Chers membres de l'AREFFS,

Vous trouverez ci-joint (et ci-après) dans le Compte Rendu de l'Assemblée Générale du 4 avril 2009 :

- I. Le rapport financier de la trésorière
 - II. Le rapport d'activités des secrétaires
 - III. Le rapport moral du président
 - IV. Un prolongement de l'AG
 - V. Le rapport du Conseil d'Administration du 4 avril 2009
- Sincèrement,

Pour l'AREFFS,

le secrétariat,

Carole Marchand.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 4 avril 2009

Douze membres sont présents possédants six pouvoirs, ce qui fait une représentation de dix-huit personnes, le quorum est atteint pour les votes.

I/ Rapports financiers :
Rapport financier de l'année 2008

Présenté par la trésorière Marianne Constantinidis

- Compte sur livret :
 - ð du 31.01.2008 : + 38209 ?
 - ð au 31.12.2008 : + 31889 ?
- Compte courant :
 - ð du 31.01.2008 : + 4028,87 ?
 - ð au 31.12.2008 : + 3605,89 ?

Donc, nous avons globalement dépensé 1100 ? de plus que nos recettes, et nous avons un budget au 01.01.2009 de + 35494 ? tous comptes confondus.

Ceci est imputable à l'augmentation de nos dépenses de locations de salles à l'IFSI (déjà + 680 ?), des remboursements des frais de déplacements (justifiés) des membres du CA qui sont en province (notamment Michel Saugues qui ne bénéficie plus d'une prise en charge du Bon Sauveur).

Et surtout du fait de la constitution de nos équipes d'animateurs, quand nous avons 3 animateurs chevronnés et que nous ne formons plus d'observateur (je rappelle que la règle était : pas de rémunération la 1ère année d'observation, ½ annuité la 2ème année, et que seules Catherine Fichhof, Catherine Potel ainsi que Yolande Meraud ont été payées dès la 1ère année d'observation).

Pour mémoire, les séminaires d'un vécu et des Fondements n'ont pas été suffisamment étoffés en nombre d'inscrites. Heureusement que nous avons bénéficié de locaux mis gratuitement à notre disposition par Agnès Petit et Marianne Constantinidis.

- Deux groupes de relaxation, dont un de 11 inscrites, et l'autre de 7, qui au final à cause d'une défection n'a été que de 6 membres (mais en tout 8 conventions sur 17 membres).
- Un groupe de psychodrame (animé par François Berton)

- Un groupe de supervision animé par (Agnès Petit) à 3 puis 2 participantes.

Constat :

Nos dépenses ont augmenté de façon significative.

- Voyages des membres du CA
- Frais postaux
- Augmentation normale des honoraires de 40 à 50 ?
- Augmentation des salaires

Baisse des effectifs :

- Dans les séminaires
- Les groupes de supervision
- Le psychodrame

NOTE : Je n'ai pas ouvert de livret A compte tenu de la baisse des intérêts et pour ne pas avoir 3 comptes à gérer.

Relaxation :

Pour qu'un groupe animé par Agnès Molard et Jean Marvaud ne soit pas déficitaire et, surtout pour augmenter nos effectifs d'animateurs, il faudrait former une observatrice.

Dépenses prévisionnelles :

Animateurs : 18 samedis, 36 séances payées 2h chacune

ð 75 x 50 x 2	? 7200 ?
Observateur ?	? 1800 ??
Location salle	? 1400 ??
Entretiens préalables	? 1250 ??
Entretiens post groupes ?	? 500 ??
Honoraire Marianne Constantinidis ?	1250 ?
	- 11600 ?
+ Trajets de Jean Marvaud	? 1800 ?
	Donc: - 13400 ?

Recettes :

Pour qu'un groupe soit en équilibre, il faudrait 10 participants :

1250 x 10 = 12500 ?

+ 25 adhésions x 10 = 250 ?

+ 12750 ?

Ceci pondérable des honoraires de l'observatrice éventuelle et des conventions de formations.

Recettes prévisionnelles au 1er mars 2009 :

Nous avons en banque sur le compte courant : + 7441,59 ?

En attente de règlements :

- 9 cotisations à 183 ? = + 1647 ?
- 6 versements relaxation = + 3600 ?
- 5 cotisations correspondants = + 250 ?

Compte maintenu du psychodrame et de la supervision, dont nous ne connaissons pas les données.

Compte courant + recettes escomptées = + 12938 ?

Dépenses prévisibles :

- Secrétariat + URSSAF = - 5184 ?
- Téléphone + fournitures = - 3150 ?
- Comptable = - 1600 ?
- Location IFSI = - 1400 ?
- Honoraires animateurs = - 5600 ?
- Honoraires Marianne Constantinidis = - 1250 ?

Donc un poste dépenses de - 18184 ?

Nous aurons donc à tirer sur le compte du livret le manque de : 5246 ?

Il est voté à l'unanimité.

Discussions suite au rapport financier de la trésorière, Marianne Constantinidis.

Il est de plus en plus nécessaire de rentrer dans les schémas d'agrément d'UNIFAF, organisme regroupant toute l'administration de la formation permanente.

Discussion sur le paiement de l'entretien préliminaire par les participants. La majorité d'entre nous considère qu'il faut laisser le coût de l'entretien préliminaire inclus dans l'ensemble de la formation, comme il l'est actuellement. Il est important de dire lors des entretiens que ceux-ci sont animés par des analystes relaxateurs au nom de l'AREFFS et pris en charge par l'AREFFS.

Par contre l'augmentation de l'adhésion peut permettre de mieux rentabiliser les entretiens qui coûtent chers dans la formation, surtout s'il y a nécessité d'en proposer un supplémentaire.

Vote pour l'augmentation de l'adhésion des participants à la formation c'est-à-dire des « membres auditeurs » selon les statuts, « personnes morales ou physiques qui, adhérant aux statuts de l'association entendent en soutenir l'objet et bénéficier de ses services. »

Proposition de passer l'adhésion individuelle à 50 ?.

Proposition votée à l'unanimité.

Rapport financier de Monsieur de Salinelle, comptable, représentant la société 3 A Conseil :

L'activité suit la crise, et est donc en baisse, les charges d'exploitation ont augmenté et nous avons donc un résultat négatif de 6000 ?, ce qui fait une variation de plus de 3000 ? par rapport à 2007.

Le montant des cotisations encaissées a diminué, il est passé de 9000 à 4700 ?.

Les salaires et charges augmentent et passent de 3000 à 6000 ?.

II/ Rapport d'activités des secrétaires M.F. Biard et A. Molard :

Rapport d'activités de l'année 2008

Présenté par les secrétaires générales M-F Biard et A.Molard

1) Les activités de formation

RELAXATION

Les groupes de relaxation

Le groupe animé par Monique Londiche, Michel Dreyfus et Yolande Méraud comme observatrice a commencé en octobre 2007 avec 11 participants, deux séances par samedi environ une fois par mois (34 séances réparties sur 17 samedis) s'est poursuivi en 2008 et se termine au début de l'année 2009.

Un deuxième groupe de relaxation animé par A. Petit et C. Broclain avec C. Potel Baranès comme observatrice a commencé en octobre 2008 avec 6 personnes et se poursuit actuellement jusqu'en décembre 2009. Il se déroule un W-E par mois réparti sur le vendredi soir (une séance) et le samedi matin (deux séances).

Nous observons deux protocoles différents, intéressants, avec pour caractéristique qu'ils ont rempli leur fonction de formation à la fonction de formateur en relaxation, en incluant un observateur en formation. Par ailleurs nous étions dans un schéma idéal sur le plan de l'animation : une animation mixte et un observateur.

Un autre groupe pour octobre 2009 est en préparation.

Sensibilisation auprès des étudiants du master de psychologie clinique à la fac de Boulogne à la demande D'Edith Lecourt.

Elle a été animée deux journées par Christiane d'Olier et Jean Marvaud.

Début d'un groupe « D'un vécu à une pratique soignante » à Bordeaux. Il est animé par Jean Marvaud et Mireille Paulet. Il y a 7 personnes inscrites ayant participé au DU de Relaxation à Bordeaux.

Séminaire exceptionnel : « D'une expérience vécue à une pratique soignante » animé par Marianne Constantinidis et Gildas le Bayon lors de 4 séances de 2H30 réparties dans l'année, à l'usage de 4 demandeurs d'une formation post groupe en attente. Il a commencé le 28 mars 2008.

Groupe de supervision, dorénavant intitulé - pour des raisons administratives, conventions - « Analyse des pratiques en groupes ».

Il a démarré en 2007, animé par Agnès Petit avec trois participants au rythme de deux séances par mois.

Agnès souhaite arrêter ce groupe en juillet, il faut donc - si les conditions sont requises - poursuivre ce groupe avec un nouvel animateur. Cette proposition est ouverte à tous les membres de l'Areffs désireux de poursuivre ce travail. Marianne propose sa candidature.

Nous apprenons qu'il n'y a plus que deux participants. Il serait nécessaire de refaire une information aux participants des derniers groupes Areffs qui pratiquent la relaxation.

Supervision individuelle.

Monique Meyer assume une supervision individuelle.

GROUPE BALINT

Un module de formation à l'animation de groupes de patients psychotiques a été organisé par l'Areffs. Il est animé par Maurice Borgel auprès d'une équipe d'infirmières du centre hospitalier de Sainte Anne. Il se déroule depuis octobre 2008 et prendra fin en juillet 2009.

Guy Even est-il toujours responsable des groupes Balint ?

Psychodrame Balint

Le groupe de F. Berton se poursuit à raison d'un samedi tous les deux mois. Deux séances de deux heures par samedi. Christiane d'Olier y poursuit sa formation.

2) Les activités d'étude et de recherche

Samedis de l'areffs

Les samedis de l'Areffs en 2007 se sont déroulés autour du thème :

« Incidences des diverses modifications du cadre sur les processus de formation dans les groupes de relaxation ».

Ces réunions de travail ont réuni entre 10 et 15 membres de l'Areffs et permis d'engager une réflexion approfondie qui s'est poursuivie en 2008, mettant en évidence la nécessité de repenser et remanier le cursus de formation .

En 2008, trois samedis de travail nous ont réunis autour d'une quinzaine de membres de l'Areffs.

- Le 28 janvier 2008 a été consacré au thème : « actualité des demandes de formation, pertinence de nos propositions ».

- Le 24 mai 2008 a plus nettement abordé : « Le CURSUS »
- Le 13 septembre, la discussion s'est poursuivie sur le même thème, mettant en évidence la nécessité d'aborder et de nommer de façon claire nos exigences théoriques, leurs viabilités et les questions fondamentales de la validation et la qualification.

Le CA mandaté par l'AG 2007 pour établir une nouvelle proposition de cursus a établi un document à partir de tout le travail effectué en commun lors de ces réunions. Celui-ci est donc soumis aujourd'hui à l'approbation de l'assemblée générale, afin que nous puissions nous y référer et définir ses modalités d'application lors de la réunion de l'après-midi.

ETUDE ET RECHERCHE

Journée scientifique du 29 mars 2008 organisée autour du thème :

« La relaxation et l'enfant »

Elle a réuni une cinquantaine de participants et permis des échanges riches entre les intervenants et entre les intervenants et le public.

Il apparaît de plus en plus que cette ouverture vers la relaxation à l'usage des enfants dans un but psychothérapeutique devrait faire l'objet d'un travail, et d'un plus grand approfondissement dans notre équipe afin de faire des propositions de formation puisqu'une demande semble émerger et se manifester dans ce sens.

Deuxième Rencontre AREFFS-APAR du 29-30 novembre 2008 intitulé

« d'un premier entretien à une cure de relaxation »

Cette deuxième rencontre avec nos amis suisses, à nos yeux trop peu nombreux, nous a permis de poursuivre le dialogue établi l'année précédente et nos échanges sur nos pratiques respectives.

La richesse, la liberté de parole, la vigueur de nos réflexions partagées indiquent qu'au-delà de nos différences de pratique une véritable communauté de pensée

et de travail nous réunit. La réflexion commune ne demande qu'à se poursuivre en associant peut-être d'autres courants ou en confrontant nos idées et nos pratiques.

Le Groupe de travail sur la relaxation dit « groupe Charlot » commencé en avril 2007 poursuit ses échanges, en alternant la présentation d'études de cas, des lectures, des exposés. Le thème demeure : «le Toucher».

Le travail sur le moi- peau, la psychanalyse des limites, les écrits de Roussillon, Kaës, Cupa, Chabert, et surtout Anzieu sur les enveloppes psychiques, nous occupe de façon très dynamique en ce moment.

AFB-AREFFS-AIPB OU AFB (?)

Les membres de l'AREFFS impliqués dans les formations AFB cette année sont :

Christiane d'Olier, Maud Sauvageot, Willy Oguey, Gildas Le Bayon, Guy Even, Monique Meyer, et Simone Cohen-Léon.

Les journées d'Annecy, séminaire de formation pour médecins et soignants, consacrées à La relation soignant -soigné ont eu lieu traditionnellement du 30 avril au 3 mai 2008.

Des séminaires FMG pour médecins se sont tenu à Paris, Lyon, Strasbourg, Saint-Malo (deux jours indemnisés).

Une ambiguïté semble encore régner dans les statuts FMG-AIPB-AREFFS.

F. Berton propose de faire un rappel historique de la filiation Areffs-AFB

Prix Michel Sapir : Les incidences inconscientes dans la relation soignant soigné et leur effet sur le soin.

Il a été décerné en novembre 2008 à Florence Gautier-Dalché, « Quelques objets perdus, retrouvés. Sur la brèche d'une relation soignante », ex æquo avec Ana Paula Levivier « Le rêve ».

3) Autres activités

La FAPAG

Participation de l'Areffs (Gildas le Bayon, Simone Cohen-Léon, M. Constantinidis, Jean Marvaud, Agnès Molard) aux journées d'étude de la FAPAG le 11 octobre 2008 à la faculté de Boulogne sur le thème « La formation, filiation, transmission ».

Marianne et Simone assurent un lien constant avec cette association à laquelle nous sommes affiliées.

Colloque de Limoges, organisé par la SFRP, « La relaxation, une psychothérapie d'avenir » le 14-15 mars 2008 ;

Jean Marvaud a représenté l'Areffs invitée tardivement pour une table ronde. Le climat qui a régné lors de ces échanges, ne laisse pas présager de rapprochement entre l'AREFFS et la SFRP ni de réflexion sur une fédération de relaxation, les points de vue étant assez disparates.

COMMUNICATION

Lors du CA du 24 mai, nous avons créé un poste de chargé de communication regroupant à la fois les informations, les publications éventuelles et la « publicité » de l'Areffs.

Jean Marvaud a assumé cette tâche tout au long de l'année, et a développé toute une politique de contacts avec des revues spécialisées qui peuvent accueillir soit nos informations, soit des articles.

Nous avons également travaillé avec le site Odipe et Laurent de la Vaguerèse.

Carnet Psy se révèle être un outil de communication favorable.

Parmi les projets :

Serions-nous prêts à écrire des articles ?

Jean Marvaud propose la création d'une collection sur la relaxation psychanalytique en passant par Lharmattant. Le mot « collection » plutôt que « revue » permet l'exposition en librairies.

Cet ouvrage serait ouvert aux diverses associations de relaxation psychanalytique et pourrait même avoir un comité de rédaction animé par des membres de chaque association. Il pourrait y avoir deux revues par an.

Les deux groupes amis Ajuriaguerra et Marika Bounes pourraient y être associés.

Cette proposition est accueillie positivement par le C.A et nous la soumettons à l'avis des membres de l'AREFFS car il faut suffisamment de personnes engagées dans ce projet.

Administration

Conventions

Addenda au texte des conventions :

Toute annulation faite moins de 15 jours avant le début de la formation - sauf en cas de force majeure, (maladie, maternité, accident, évènement familial) avec certificat médical ou justificatif à l'appui- entraînera la facturation de frais de dédit correspondant à 50 % des frais de formation.

Tout stage commencé sera dû dans son intégralité.

L'AREFFS se réserve le droit d'annuler la formation en cas de force majeure ou en raison d'un nombre insuffisant de participants, dans un délai de 15 jours avant l'action programmée.

En cas d'annulation de stage en cours à notre initiative, suite à un cas de force majeure, seule la partie réalisée de la formation sera facturée et les règlements

excédentaires seront remboursés, à moins que la partie non réalisée du stage soit reportée à une date ultérieure en accord avec les stagiaires et les établissements concernés.

Locaux

Des difficultés importantes sont survenues pour « louer » des salles de réunion et de formation à L'IFSI.

L'IFSI représente pour nous qui fûmes un moment dans l'errance, un lieu d'accueil et de ralliement, une base, et le cadre nécessaire à notre travail.

Le départ prochain de Madame ATGER directrice de L'IFSI semble rendre problématique la poursuite au long terme de nos activités dans ce lieu.

Notre président a fait un courrier dans la perspective d'élucider la situation, mais n'a pas de réponse pour le moment. Nous pensons pouvoir continuer à travailler dans ce lieu en 2009, et peut-être en 2010. Les tarifs de "location ou participation aux frais" ont été augmentés.

Nous avons délégué à Carole le soin de faire une prospective selon nos critères.

4) PROJETS

Mettre en place le cursus

Développer tous les moyens de diffusion

Statuer sur cette « collection » et voir si l'intendance suit.

Dernières nouvelles de notre attaché de communication (citation)

1) Nouveau site Internet sur l'AREFFS (François Berton). Un article sur Michel Sapir va être ajouté...

2) Préparation d'un numéro de la revue « Orthomagazine » dans les semaines qui viennent. Qui peut ou veut y participer, qui peut ou va écrire, Nous l'avons à peine évoqué. Je pense à Simone Cohen-Léon pour un article sur la relation soignant soigné (formation par) ou Monique Meyer sur les groupes pour la formation.

M-F Biard et moi-même pour les cures, et d'autres ?

3) Denis Pryen, directeur des éditions « l'Harmattan », m'a dit au téléphone qu'il était partant pour publier annuellement (ou 2 fois par an) un livre comprenant divers articles dans une Collection sur la relaxation (équivalent d'une revue).

4) Le professeur M.Basquin, rédacteur en chef de la revue « Neuropsychiatrie de l'enfant et de l'adolescent », m'a dit au téléphone qu'il, était personnellement d'accord pour des articles dans un numéro de la revue. C'est le comité de rédaction, lors de leur prochaine réunion, qui (comme il est habituel et normal) décidera.

5) Mieux connaître ce qui se fait comme colloques et congrès et se faire mieux connaître.

- Sortir les actes des précédents colloques qui pourraient d'ailleurs alimenter partiellement cette revue.
- Journée scientifique du 21 mars 2009 « la Relaxation aujourd'hui, entre la cure au long cours et les interventions brèves. Quelle place pour le symptôme ? »
- Organiser un colloque européen sur la relaxation, Automne ou hiver 2009
- Rendre facile d'accès et lisible le Site AREFFS, ce qui est fait grâce à François Berton que nous remercions.
- Changer dans la continuité.. ?

CONCLUSION : REFLEXIONS DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Cette année encore nous avons éprouvé la qualité de notre collaboration et le confort apporté par le fait de partager des tâches parfois ingrates, nos idées, et de pouvoir ainsi se relayer, se compléter et s'épauler.

En ce qui concerne le fonctionnement interne, nous avons expérimenté des difficultés récurrentes qui nous semblent compromettre la bonne marche de l'Areffs : la confusion des rôles et des fonctions, la dispersion d'informations qui devraient nous être systématiquement transmises à nous ou à Carole puisque par notre fonction nous devons centraliser afin de pouvoir redistribuer les tâches et les informations.

Ainsi nous essayons de tenir un calendrier lisible par tous, que Carole est chargée d'actualiser, ce qui nous permet d'organiser nos rencontres.

Si les initiatives personnelles sont sympathiques et parfois heuristiques, merci de nous en faire part.

Nous avons essayé de vous tenir informé le plus possible à la fois des événements importants et de l'évolution de notre travail collectif afin que chacun soit impliqué dans ce qui est l'avenir de l'Areffs.

Nous y avons beaucoup travaillé cette année à travers ces réunions sur l'analyse de notre pratique et sur la mise en forme de ce fameux cursus.

De nombreuses réunions du CA avec nos amis de province y ont largement contribué.

Nous avons à peu près équilibré notre activité en ce qui concerne la formation et maintenu un groupe de relaxation par an, voire deux qui se sont chevauchés sur une année, nous avons pu constater que les différences de modalités dans l'organisation des groupes étaient payantes du fait même de la cohésion de l'équipe d'animateurs et de ce fait, riches d'enseignement.

Pour reparler du cursus :

Notre effort doit tendre vers une formation des formateurs en incluant le plus possible des observateurs dans nos équipes afin d'étoffer celles-ci et favoriser le renouvellement de l'Areffs car malheureusement nous restons une petite poignée de membres fidèles au poste et le cercle se rétrécit.

Ce serait la réalisation du troisième module du cursus et la garantie d'une formation possible de psychothérapeute en relaxation ; le deuxième module.

Un autre objectif que nous devrions poursuivre malgré les enjeux sociaux actuels serait de davantage former simplement des soignants attentifs - à la relation soignant soigné - telle que nous la proposons dans le premier module, qu'ils utilisent ensuite ou non la relaxation. Cela nécessite de reprendre contact avec le milieu hospitalier au sens large.

Nous devons également nous ouvrir davantage vers l'extérieur ce que le colloque « la Relaxation aujourd'hui, entre la cure au long cours et les interventions brèves - Quelle place pour le symptôme ? » nous permet d'approcher, ainsi que nos rencontres avec nos amis Suisses.

Des questions demeurent auxquelles nous devons réfléchir : nous n'avons peu ou plus de groupe Balint, devons-nous continuer à l'inclure dans nos propositions sachant que L'AFB draine une grande partie de cette formation de même que L'AIPB pour le Psychodrame Balint. Devons nous repenser une nouvelle cohérence Areffs en centrant nos efforts sur la relaxation ou réinvestir ces trois branches de notre formation mais comment ?

Il est voté à l'unanimité.

Complément d'informations :

discussion sur différents points évoqués lors des précédents exposés

Précision sur le fonctionnement du groupe Balint animé par Maurice Borgel ; Maurice est bien membre correspondant de l'AREFFS et donc anime bien ce groupe au nom de l'AREFFS. Il est rémunéré par l'AREFFS.

Il faut vérifier si les membres correspondant sont bien invités à l'AG chaque année.

Dans les statuts, il est bien précisé que « L'assemblée générale se compose de tous les membres. Seuls les membres actifs ont droit de vote. »

Il ne faut donc pas envoyer de pouvoir aux membres correspondants.

Balint :

François Berton demande à ce qu'il n'y ait pas de communication faite sur le groupe de psychodrame Balint à l'AREFFS vis-à-vis de l'AIPB qui est la principale association pratiquant et formant au psychodrame Balint et dont François est membre.

François continue son groupe avec les participants actuels mais il n'y aura pas de nouveau groupe proposé. Il faudra donc orienter les éventuelles demandes vers l'AIPB.

Discussion à propos des groupes Balint animés par des membres de l'AREFFS hors AREFFS, certains animent ces groupes à titre personnel.

Le groupe de clowns animé par Simone Cohen et Maud Sauvageot a d'abord été animé au nom de l'AREFFS puis est maintenant animé à titre personnel par Maud et Simone.

Monique Picavet anime un groupe à titre personnel à l'institut Gustave Roussi à la demande de l'institut qui ne souhaite pas passer par l'AREFFS.

Questionnement sur l'opportunité de garder la formation Balint au sein de l'AREFFS.

Ceci sera rediscuté cet après-midi.

Rapport entre l'AFB et l'AREFFS :

Gildas souhaiterait qu'il n'y ait plus le sigle AREFFS associé à celui de l'AFB pour qu'il n'y ait pas de confusion entre les deux associations.

Il semble important d'éclaircir pour tous le lien entre les deux associations.

Simone Cohen retrace l'histoire de la création de l'association AFB (AREFFS-AIPB)

Il a d'abord été créé pour des raisons matérielles une association spécifique aux journées d'Annecy : « l'AREFFS- Journée d'Annecy ». Cette association a changé d'appellation et est devenue AREFFS-FMC (formation médicale continue). Il n'y avait aucun lien organique entre l'AREFFS et cette association. Le seul lien important aux yeux de ses membres est la filiation par rapport à l'AREFFS et le fait qu'une grande partie de ses animateurs soit aussi des membres de l'AREFFS.

Cette association a encore changé de nom et s'appelle maintenant AFB (AREFFS-AIPB).

Les sigles AREFFS et AIPB sont mentionnés pour signifier le lien de filiation avec ces deux associations.

Les membres votent pour exprimer la volonté d'accepter l'adjonction du sigle AREFFS à celui de l'AFB ou pour demander à l'AFB le retrait du sigle AREFFS.

Pour le retrait du sigle : 1

Contre : 14

Abstention : 3

Locaux de l'IFSI

Réponse faite de madame Atger, directrice de l'IFSI des Diaconesses à Gildas :

Madame Atger n'acceptera qu'un groupe de relaxation en 2010, nous ne pourrons donc pas commencer sur place un groupe en octobre 2009 se prolongeant en 2010.

Elle nous propose de consulter la personne qui gère l'espace conférence de l'hôpital.

Elle nous envoie le devis pour les réservations que nous avons faites en 2009.

Revue et parution diverses :

Jean Marvaud rencontre Denis Pryen aujourd'hui pour une éventuelle parution de revue chez l' Harmattan, il nous en dira plus cette après midi.

Simone Cohen-Léon coordonne à la RPPG une revue sur le thème « Corps et groupe » qui s'intitule ainsi « quand le corps parle et qu'un psychanalyste écoute » et demande aux membres des articles sur la relaxation, Christiane d'Olier et Marie-France Biard y réfléchissent ensemble, il en faudrait d'autres.

Monique Meyer pense que ce serait intéressant de parler d'Annecy et de souligner comment le passage par le corps lors des groupes, vient changer le discours des médecins.

Gildas le Bayon transmet la demande d'articles d'Annie Bouillon de l'AIPB, pour leur revue.

Pourrait-on éventuellement remanier des documents anciens de Fillerval ?

François évoque aussi la revue « **Les Quatre Temps** » de l'AIPB.

Jean propose de faire la liste des revues et des articles à écrire pour l'ensemble des membres.

Le C.A demande à Michel Dreyfus de s'occuper de la publication des actes des deux derniers colloques de printemps dont nous avons les textes. Michel accepte.

III/ Rapport du président :

Rapport moral de l'année 2008

Présenté par le Président Docteur Gildas Le Bayon

Chers membres et amis,

J'ai peu de choses à rajouter aux très bons rapports d'exercice produits par Marianne CONSTANTINIDIS, comme trésorière, et par Agnès MOLARD et Marie-France BIARD nos deux secrétaires, qui font un panorama événementiel complet de nos activités associatives.

Sinon vous donner mon sentiment personnel, subjectif, sur l'année écoulée ; il est double et très positif.

D'une part, j'ai vécu que notre équipe de Bureau et de Conseil d'administration s'est constituée en un ensemble humain homogène et amical, à la fois cohérent et efficace pour les actions à entreprendre et les points de vue à assumer. J'en remercie les différentes personnes constituant cette équipe, et salue tout spécialement l'engagement fidèle des provinciaux dans leur participation.

D'autre part, je veux rappeler deux avancées particulièrement importantes. La première, c'est une ouverture en direction d'autres méthodes de Relaxation Psychoanalytique, en particulier l'APAR de nos amis Suisses qui nous ont rendu, à Paris, notre visite en Suisse (2008), avec un intérêt et une chaleur qui augure bien de nos rapports ultérieurs d'articulation et de communication. Un merci tout spécial à Michel DREYFUS pour cette organisation qui a été aussi peu commode qu'impeccable. Dans notre groupe, Jean MARVAUD a inventé cette année, et rempli déjà avec diligence et créativité, une fonction de Chargé de relations avec l'extérieur de l'AREFFS qui nous arrive à point nommé.

L'autre avancée - j'y tenais tout spécialement, vous le savez - concerne le travail très régulier, de parole et d'écriture, qui a permis d'aboutir à la définition suffisamment précise et claire d'un cursus de formation à-et-par la Relaxation telle que nous la concevons depuis Michel Sapir. La moitié du chemin est faite - mais c'était peut-être la plus longue sinon la plus lourde ; il reste à en commencer la concrétisation, et ce sera la tâche de l'exercice 2009-2010.

Pour le reste, la vie continue ... Une vie et une motivation que notre groupe, de plus en plus restreint (et jeune) a, vraiment, chevillées au Corps, si je puis dire,

pour continuer, avec tant de constance dans la poursuite de la formation (merci aux animateurs de groupe tout spécialement) et l'exigence de qualité, comme vous le faites.

Je vous en félicite et vous en remercie, du fond du cœur et de l'esprit.

Docteur Gildas LE BAYON

Président de l'AREEFS

Il est voté à l'unanimité.

Cursus

Gildas Le Bayon propose que nous retravaillions une dernière fois cette après-midi le texte du Cursus de formation AREEFS et que nous le votions, ensuite.

Cette après-midi de travail sera donc considérée comme le prolongement de l'assemblée générale.

Appel à candidature au C.A pour l'année prochaine.

Marianne Constantinidis est dans sa dernière année de mandat et devra donc quitter le C.A et sa place de trésorière.

Elle souligne qu'il serait mieux de ne pas être seule à assumer cette tâche.

Marie-France ne reconduira pas son mandat l'année prochaine.

Fin de la première partie de l'AG

Prolongement de l'A.G. du 4 avril 2009

Présents: G. Le Bayon, M-F. Biard, A. Molard, J. Marvaud, M. Picavet, M. Dreyfus, M. Meyer, M. Londiche, S. Cohen-Léon, F. Berton, C. D'Olier, M. Constantinis, M. Saugues.

1. La supervision

Marianne a déjà fait acte de candidature pour succéder à Agnès Petit. Gildas demande si d'autres personnes sont intéressées. Simone Cohen-Léon serait aussi candidate pour animer ce groupe en co-animation.

Agnès met en avant la question de l'ouverture, Marianne étant déjà trésorière et responsable de la formation. De plus, elle a déjà animé ces dernières années les fondements et le séminaire exceptionnel.

Pour l'instant, le rythme est de 2 séances par mois, le jeudi, mais le groupe n'est plus composé que de 2 personnes. Marie-France propose qu'un courrier soit fait aux personnes issues de groupes récents pour leur rappeler la possibilité de participer à ces groupes de supervision. Marianne propose d'envoyer cela aux personnes déjà inscrites dans le 2ème module du cursus, c'est à dire celles ayant suivies "d'un vécu à la pratique" au cours des 2 ou 3 dernières années; cela ne peut donc pas concerner les personnes qui sont en fin de premier module.

Simone Cohen-Léon assurera la prise en charge du groupe de supervision dès la rentrée de septembre.

2. Vocation de l'Areffs par rapport aux pratiques autres que la relaxation

Gildas demande si l'Areffs n'a vocation à proposer que la Relaxation ou si elle a toujours vocation à proposer d'autres pratiques: Groupes Balint et Psychodrame Balint. Ces autres formations n'étant, à l'heure actuelle, plus proposées dans le cadre de l'Areffs.

Monique Meyer se demande si nous sommes une association proposant une formation à la relaxation ou si nous sommes une association proposant une formation à la relation soignant-soigné à travers diverses pratiques. Agnès souligne que l'approche de la relation soignant-soigné par le corps est une spécificité de l'Areffs.

Gildas propose de ne pas mettre en évidence la formation à la relation soignant-soigné par le Groupe Balint ou par le Psychodrame Balint. Nous ne sommes pas étrangers à cela, il n'est pas question de renier le passé, mais on ne peut pas annoncer quelque chose que l'on ne soutient pas. Il faut renvoyer sur l'AIPB.

Christiane estime que cela justifie le maintien de l'appellation « AREFFS-AIPB »

Le constat est fait qu'il faut modifier la plaquette jaune.

Donc, s'il y a un contact pour une formation au Psychodrame Balint, on renvoie sur l'AIPB, et pour le groupe Balint, Simone restera le relais vers les autres associations, AIPB ou AFB.

Marianne informe que les autres associations de la FAPAG envisagent d'instaurer une sensibilisation pendant 1 an dans une autre association membre de la FAPAG.. Ceci dans la perspective d'un tronc commun pour une formation de psychothérapeute de groupe.

3. Le site de l'Areffs

Le nouveau site est en ligne, maintenant, il faut l'enrichir. Jean propose un portrait biographique de Michel SAPIR, mais la trame reste à faire. A noter que sur Wikipedia, il y a un lien qui renvoie sur Michel SAPIR, mais rien n'est écrit. Là aussi, la biographie est à faire.

Simone propose de travailler à partir du livre "Rencontre avec Michel Sapir". Il est aussi possible de travailler à partir du texte de Monique Londiche écrit lors de la sortie de ce même livre.

Jean centralisera le travail et enverra ensuite à François pour la mise en ligne sur le site.

Jean propose qu'une version en anglais de la page d'accueil soit réalisée. Il est d'accord pour s'en charger. Il suggère aussi que nous mettions en ligne des articles de fond. Gildas lui propose d'explorer le sujet et de soumettre ses propositions au CA du 19 septembre.

Michel D. s'interroge sur la question du copyright par rapport à un article qu'il a publié dans "Champ Psychosomatique".

François pose le problème du renouvellement de la bibliographie. Monique M. est d'accord pour s'en charger.

Marie-France soulève la question des actes des colloques. Peut-on les mettre sur le site, et sous quelles conditions?

François propose de créer un lien spécifique aux membres de l'Areffs, permettant un accès restreint à une partie du site contenant les comptes rendus des CA, des Samedi de l'Areffs, les actes des colloques etc... Ceci permettrait d'avoir des archives accessibles aux membres.

site de cette page

www.areffs.net/jardin.html

La proposition est acceptée, les textes à mettre en ligne seront auparavant adressés à Jean.

Michel D. s'interroge sur la confidentialité des actes des colloques par rapport aux cas cliniques exposés. Ce point sera à évoquer avec les auteurs.

4. Les publications

Jean vient de rencontrer Denis Pryn, directeur de L'Harmattan. Il est prêt à publier autant de revues que l'Areffs le souhaitera, sous forme de livres, faisant ou non partie d'une collection. La parution se fera dans un premier temps en librairie, puis peu après, chaque publication sera en vente sur internet sur le site de L'Harmattan. Mais pour que l'impression soit lancée, il faut que l'Areffs passe une commande préalable d'un certain nombre de numéros (de 30 à 50 environ).

François précise qu'il faut fournir une maquette impeccable de la publication, ce qui demande un travail de script très important.

Agnès demande si nous sommes prêts à nous y lancer. Jean confirme que d'autres associations y participeront vraisemblablement: l'APEPR (groupe Ajuriaguerra), l'ARTEA (groupe Bergès), nos amis Suisses.

La revue "ORTHOMAGAZINE" a accepté de publier, en fin d'année, un dossier sur la relaxation de l'enfant et de l'adolescent pour les troubles du langage et sur la relaxation méthode de formation. Enfin, nous attendons la réunion du comité de lecture de la "REVUE DE NEUROPSYCHIATRIE ENFANT ET ADOLESCENT" pour savoir s'il accepte, ou non, un numéro sur la relaxation psychanalytique (enfant et adolescent).

5. Le cursus

Afin de servir de base à la discussion, Michel D. rend compte du groupe qu'il a animé avec Monique Londiche et Yolande Méraud, observatrice. Ce groupe fonctionnait sur 2 séances au rythme d'un samedi après-midi par mois. La dynamique était bonne, et l'un des enseignements à en tirer est qu'il est essentiel que le cadre convienne bien aux animateurs.

Quelques difficultés à noter:

- les derniers groupes étaient presque exclusivement composés de femmes, psychologues-psychanalystes ayant déjà des pratiques de relaxation différentes de la nôtre. Cela a pour conséquence la difficulté à faire passer qu'il s'agit de groupes de formation à la relation soignant-soigné.
- La dimension analytique était présente, mais aussi défensive, ce qui entraînait une difficulté à appréhender la relation à l'autre par le corps. Pour certains, leur demande était celle d'un enrichissement de leur pratique.

Marianne s'interroge sur le contenu des entretiens préliminaires: "Est-ce qu'on a perdu le fait de préciser qu'il s'agit d'un groupe de base?"

Par rapport à la population touchée, Christiane se demande si ce n'est pas parce que nous faisons des publicités pour nos formations dans des revues très ciblées (Carnet Psy .).

Simone demande si de la publicité est faite dans les revues touchant les infirmières. Christiane demande si quelque chose est fait en direction des kinésithérapeutes.

Jean estime qu'il y a un public à toucher parmi les psychomotriciens car certains se forment seuls. Il se charge de contacter diverses revues professionnelles afin de toucher un public plus large.

Michel D. estime que l'important est de savoir "Qu'est-ce qu'on propose, et à qui on le propose?" La discussion sera reprise en septembre.

La réflexion se poursuit ensuite à partir du projet de cursus

Tout d'abord, après discussion, le terme "module" est conservé car il induit la notion d'ordre chronologique.

Concernant le premier module

Les trois premiers points sont adoptés, quant au quatrième point, le terme "perspective" est mis au pluriel.

Simone pose la question de la prise en compte du reliquat du transfert. Il est ensuite acquis que les animateurs ne restent pas l'après-midi. Le quatrième point est donc ainsi réécrit:

Journée "perspectives" trois mois après la dernière séance du groupe.

Matin, avec les animateurs du groupe: dans "l'après coup", effets de l'expérience de relaxation sur un plan personnel et professionnel.

Après-midi, avec le responsable de la formation et des membres de l'Areffs: réflexion sur la suite éventuelle de la formation; propositions institutionnelles et présentation du deuxième module.

Concernant le deuxième module

- a.. Cette formation s'adresse à des personnes engagées dans une démarche psychanalytique.
- b.. Un tuteur accompagnera le postulant dans son parcours jusqu'à son habilitation.

Ces deux points sont adoptés. Se pose ensuite la question de la relaxation individuelle. Est-ce une formation obligatoire? Est-ce une formation complémentaire? Après discussion, la formulation retenue est la suivante:

a.. Eventuelle cure de relaxation individuelle.

Sont ensuite adoptés les libellés suivants:

- a.. Participation à un groupe de travail théorico-clinique.
- b.. Participation à des conférences-débats en lien avec d'autres associations.
- c.. Eventuelles formations complémentaires.
- d.. Supervision individuelle.
- e.. Rédaction d'un travail théorico-clinique.
- f.. Habilitation en fin de cursus et inscription sur l'annuaire des thérapeutes membres de l'Areffs.

Concernant le troisième module

Il s'agit de la formation de formateur en Relaxation Psychoanalytique méthode SAPIR.

a.. Fonction d'observateur dans un groupe de formation.
Ce point est adopté et les deux points suivants sont ajoutés:

- a.. Participation aux travaux de l'Areffs.
- b.. Expérience de co-animation d'un groupe de relaxation.

Le texte définissant le cursus est le suivant:

Relaxation Psychoanalytique, méthode Michel SAPIR

Cursus de formation AREFFS

Premier module : Formation à la relation soignant-soigné par la relaxation.

- 1.. Entretien préalable avec un analyste relaxateur figurant sur une liste proposée par l'Areffs.
 - 2.. Expérience personnelle de relaxation en groupe.
 - 3.. Entretien "post-groupe" avec l'analyste rencontré lors de l'entretien préalable.
 - 4.. Journée "perspectives" trois mois après la dernière séance du groupe.
- Matin, avec les animateurs du groupe: dans "l'après coup", effets de l'expérience de relaxation sur un plan personnel et professionnel.

Après-midi, avec le responsable de la formation et des membres de l'Areffs: réflexion sur la suite éventuelle de la formation; propositions institutionnelles et présentation du deuxième module.

Deuxième module : Formation de psychothérapeute en Relaxation Psychanalytique méthode SAPIR

- a.. Cette formation s'adresse à des personnes engagées dans une démarche psychanalytique.
- b.. Un tuteur accompagnera le postulant dans son parcours jusqu'à son habilitation.
 - a.. Eventuelle cure de relaxation individuelle.
 - a.. Participation à un groupe de travail théorico-clinique ouvert, trois demi-journées de quatre heures dans l'année.
 - b.. Participation à des conférences-débats en lien avec d'autres associations.
 - c.. Possibles formations complémentaires auprès d'autres institutions (relaxation d'enfants, pratique groupale).
 - d.. Supervision individuelle ou en groupe.
 - e.. Rédaction d'un travail théorico-clinique.
 - f.. Habilitation en fin de cursus et inscription sur l'annuaire des thérapeutes membres de l'Areffs.

Troisième module : Formation de formateur en Relaxation Psychanalytique méthode SAPIR.

- a.. Fonction d'observateur dans un groupe de formation.
- a.. Participation aux travaux de l'Areffs.
- b.. Expérience de co-animation d'un groupe de relaxation.

Le texte est adopté à l'unanimité.

L'ensemble de la plaquette jaune est à réactualiser. Un groupe de travail composé de M-F. Biard, M. Dreyfus, M. Meyer, A. Molard et M. Picavet se charge de cette tâche. En attendant, le cursus validé ce jour sera annexé à la plaquette actuelle et envoyé aux personnes en demande de renseignements.

Gildas clos la séance de travail à 16h45.

Rapport du conseil d'administration du 4 avril 2009

Tous les membres sont présents.

Pas de nouveau membre élu suite à l'assemblée générale.

Chacun des membres du bureau poursuit son mandat.

Il n'y a donc pas de modifications au niveau du C.A ni du bureau.

Fin du C.A

Le prochain conseil d'administration aura lieu le samedi 19 septembre à 9h 30